

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 29 JUN 2021

Nombre de membres

en exercice : 35

Présents : 32 jusqu'au point n°8 – 31 du point n° 9 au point n°20.

Représentés : 3

Excusé : /

Absent : aucun jusqu'au point n°8 - 1 à partir du point n° 9

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-neuf juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de CHILLY-MAZARIN, dûment convoqué par la Maire, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Rafika REZGUI, Maire.

PRÉSENTS : MME REZGUI, Maire, M. LACAMBRE, MME GY, M. PROPONET, MME LOYAU, M. CRUSE, MME GREMION, M. JANUS, MME RICCIARELLI, M. DELIANCOURT, MME LE PALUD, ADJOINTS ; MM. SERRES, HAMONIC, MMES BOUGE, MICHON, YENKETRAMDOO, MORIEZ, MM. PAUDELEUX, RICCARDI, POLICE, BOUKOUNA, DEBBI, MME HADJIAT, M. FERYN, MME TERRINE ; MME CINOSI-GIRARD, MM. BOUCHE, RIBEIRO-CAPITAO, MMES LACARRIERE-FARGES JUSQU'AU POINT N°8, LEANZA, M. RODRIGUES, MME BERNIER, FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE.

REPRÉSENTÉS :

MME NAOUM-GHAZIEFF..... POUVOIR A M. DEBBI

M. SOUSA POUVOIR A M. RICCARDI

MME SICSIC POUVOIR A MME CINOSI-GIRARD

EXCUSÉ : /

ABSENTE : C. LACARRIERE-FARGES A PARTIR DU POINT N°9

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame Kenza HADJIAT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

D212906-17

Organismes extérieurs : modification des représentants de la commune.

OBJET : ORGANISMES EXTERIEURS : MODIFICATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE.

RAPPORTEUR : RAFIKA REZGUI

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

Conformément à l'article L. 2121-33 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le Conseil Municipal désigne les membres ou délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du CGCT et des dispositions légales et réglementaires spécifiques régissant ces organismes. Ainsi, ces membres ou délégués représenteront la Commune de Chilly-Mazarin et seront en mesure de participer aux différents travaux de ces organismes.

Suite à l'installation du Conseil Municipal renouvelé le 27 mai 2020, celui-ci a déterminé les nouvelles représentations de la Commune au sein de ces organismes pour la durée du mandat « 2020/2026 » par sa délibération du 18 juin 2020 n° D201806-7.

Madame Dominique MALBEC, conseillère municipale, a démissionné le 22 avril 2021. Etant représentante de la Ville au sein du SIRMC, il convient de la remplacer.

Il a, par ailleurs, été intégré au projet de délibération le récapitulatif des représentations de la ville au sein des organismes extérieurs, toutes issues de délibérations postérieures au 18 juin 2020.

De plus, il convient également de désigner un représentant de la commune au sein de l'association Intermèdes Robinson.

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur les représentants dans les organismes extérieurs concernés selon le projet suivant, qui a vocation à remplacer la délibération du 18 juin 2020 précitée.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de son rapporteur :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-33 relatif à la désignation de conseillers municipaux ou délégués au sein d'organismes extérieurs,

VU le renouvellement général du Conseil Municipal et son installation le 27 mai 2020 avec l'élection le même jour de la Maire et de ses dix adjoints,

VU la délibération du 18 juin 2020 n° D201806-7 portant désignation des représentants de la Ville dans les organismes extérieurs,

VU la délibération du 8 février 2021 n° D210802-9 portant adhésion de la ville au club des villes et territoires cyclables,

VU la délibération du 8 février 2021 n° D210802-16 portant modification de la représentation de la ville au conseil d'établissement du collège des Dines-Chiens,

VU la délibération du 4 avril 2021 n° D210604-01 portant adhésion de la Ville à l'association Ville et Aéroport,

VU la démission de Madame Dominique MALBEC, conseillère municipale, effective au 22 avril 2021,

CONSIDERANT que le Conseil Municipal dispose de la faculté de désigner certains de ses membres qui seront appelés à siéger au sein d'organismes extérieurs et ainsi participer à leurs travaux,

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à la modification de la représentation de la Commune au sein des organismes extérieurs afin de tenir compte de la démission de Madame Dominique MALBEC,

CONSIDERANT également la nécessité de nommer un représentant auprès de l'association Intermèdes Robinson,

CONSIDERANT qu'il est souhaitable également de réserver l'intégralité des représentations de la Ville au sein des organismes extérieurs notamment afin d'intégrer les désignations spécifiques survenues entre temps,

CONSIDÉRANT en outre qu'au titre de l'article L. 2121-21 du CGCT, lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation, le vote a lieu au scrutin secret, sauf et à défaut de texte particulier contraire, si le Conseil Municipal en décide autrement à l'unanimité.

DELIBERE

ARTICLE 1^{er} : DÉCIDE à l'unanimité et conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du CGCT, de ne pas procéder au scrutin secret, et **DESIGNE**, dans les organismes extérieurs suivants, les représentants du Conseil Municipal :

1. CULTURE ET JUMELAGES :

Association François Truffaut (5) :

- ❖ 1^{er} titulaire : Jean-Pierre CRUSE
- ❖ 2^{ème} titulaire : Dany LOYAU
- ❖ 3^{ème} titulaire : Alain JANUS
- ❖ 4^{ème} titulaire : Florent PAUDELEUX
- ❖ 5^{ème} titulaire : Pédro RIBEIRO-CAPITAO

Comité des Jumelages (5)

- ❖ 1^{er} titulaire : Armando SOUSA
- ❖ 2^{ème} titulaire : Dany LOYAU
- ❖ 3^{ème} titulaire : Kenza HADJIAT
- ❖ 4^{ème} titulaire : Myrna NAOUM-GHAZIEFF
- ❖ 5^{ème} titulaire : Martine CINOSI-GIRARD

2. SOLIDARITES :

VITALIS - Mission Locale Paris-Saclay (2) :

- ❖ 1^{er} titulaire : Sylvie LE PALUD Suppléant : Alain JANUS
- ❖ 2^{ème} titulaire : Philippe HAMONIC Suppléante : Karine GREMION

Institut Valentin HAÛY (conseil de vie sociale) (1) :

- ❖ Titulaire : Florent PAUDELEUX

Syndicat Intercommunal pour l'Enfance Inadaptée (S.I.E.I.) (2) :

- ❖ 1^{er} titulaire : Florent PAUDELEUX Suppléante : Isabelle GY
- ❖ 2^{ème} titulaire : Philippe HAMONIC Suppléante : Valérie BOUGE

Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) « Orgyvette » (2) :

- ❖ 1^{er} titulaire : Sylvie le PALUD
- ❖ 2^{ème} titulaire : Florent PAUDELEUX

L'association de soins à domicile (1) :

- ❖ Titulaire : Sylvie LE PALUD

La CLE (Chilly, Longjumeau, Entraide) (1) :

- ❖ Titulaire : Sylvie LE PALUD (représentante du C.C.A.S.)
- ❖ Titulaire : Marc SERRES (représentant du C.C.A.S.)
- ❖ Titulaire : David RICCARDI (représentant de la Ville)

Association Intermèdes Robinson (1) :

- ❖ Titulaire : Dany LOYAU

3. AFFAIRES SCOLAIRES :

Collège des Dînes Chiens (3) :

- ❖ 1^{er} titulaire : Isabelle GY Suppléant : Philippe HAMONIC

Lycée Marguerite Yourcenar (1) :

❖ 1^{er} titulaire : Isabelle GY

Accusé de réception en préfecture
091-219101615-20210629-D212906-17-DE
Date de télétransmission : 08/07/2021
Date de réception préfecture : 08/07/2021
Suppléant : Jean-Pierre CRUSE

Syndicat Intercommunal pour la Restauration Massy-Chilly-Epinay-sur-Orge (S.I.R.M.C.) (3) :

❖ 1^{er} titulaire : Isabelle GY

Suppléant : Philippe HAMONIC

❖ 2^{ème} titulaire : Karine GREMION

Suppléant : Alain JANUS

❖ 3^{ème} titulaire : Dany LOYAU

Suppléant : Dominique LACAMBRE

4. PREVENTION ET SECURITE :

Alliance Prévention (2) :

❖ 1^{er} titulaire : Béatrice RICCIARELLI

❖ 2^{ème} titulaire : Isabelle GY

Correspondant Défense (1) :

❖ 1^{er} titulaire : Béatrice RICCIARELLI

5. SERVICES TECHNIQUES :

Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVY) (2) :

❖ 1^{er} titulaire : Christian PROPONET

Suppléant : Jean-Claude DELIANCOURT

❖ 2^{ème} titulaire : Karine GREMION

Suppléant : Eddy POLICE

Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (S.I.G.E.I.F.) (1) :

❖ Titulaire : Jean-Claude DELIANCOURT

Suppléant : Armando SOUSA

Syndicat Intercommunal Orge Yvette Seine (S.M.O.Y.S.) (1) :

❖ Titulaire : Jean-Claude DELIANCOURT

Suppléant : Armando SOUSA

Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication (S.I.P.P.E.R.E.C) (1) :

❖ Titulaire : Eddy POLICE

Suppléant : Jean-Claude DELIANCOURT

Club des villes et territoires cyclables (1) :

❖ Titulaire : l'adjoint à la Maire en charge des mobilités

Association Ville & Aéroport (1) :

❖ Titulaire : Christian PROPONET

6. RESSOURCES HUMAINES :

Comité National d'Action Sociale pour le personnel des Collectivités Territoriales (CNAS) - représentants auprès de la délégation départementale (1) :

❖ Titulaire : Dominique LACAMBRE

Suppléante : Marie-Hélène MICHON

7. SPORTS :

Association Nationale des Elus en Charge du Sport (ANDES) (1) :

❖ Titulaire : Alain JANUS

ARTICLE 2 : ABROGE et REMPLACE la délibération du 18 juin 2021 n° D201806-7 portant désignation des représentants de la Ville dans les organismes extérieurs.

Résultat du vote : UNANIMITE.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.



Chilly-Mazarin, le 29 juin 2021

**La Maire,
Rafika REZGUI**

